Objekttyp:	TableOfContent
Zeitschrift:	Bulletin technique de la Suisse romande
Band (Jahr):	64 (1938)
Heft 23	

25.09.2024

#### Nutzungsbedingungen

PDF erstellt am:

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

#### Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

## BULLETIN TECHNIQUE

### DE LA SUISSE ROMANDE

#### ABONNEMENTS:

Suisse: 1 an, 12 francs Etranger: 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse: 1 an, 10 francs Etranger: 12 francs

Prix du numéro : 75 centimes.

Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & C<sup>1e</sup>, à Lausanne. Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: M. Imer, à Genève; secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres: Fribourg: MM. L. Hertling, architecte; A. Rossier, ingénieur; Vaud: MM. C. Butticaz, ingénieur; E. Elskes, ingénieur; Epitaux, architecte; E. Jost, architecte; A. Paris, ingénieur; Ch. Thévenaz, architecte; Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; E. Odier, architecte; Ch. Weibel, architecte; Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur; A. Méan, ingénieur cantonal; Valais: MM. J. Couchepin, ingénieur, à Martigny; J. Dubuis, ingénieur, à Son.

RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires, La Tour-de-Peilz.

#### **ANNONCES**

Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm :

20 centimes.

Rabais pour annonces répétées.

Tarif spécial pour fractions de pages.

Régie des annonces :

Annonces Suisses S. A. 8, Rue Centrale (Pl. Pépinet) Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE A. Dommer, ingénieur, président ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer ; A. Stucky, ingénieur.

SOMMAIRE: Flexion des câbles métalliques sur les petites poulies, par J. Tache, ingénieur, à Vevey. — Projet d'église en acier. —

De la question des projets gratuits demandés aux maisons de construction. — Distributions d'eau, par Ch. Herter, ingénieur,
directeur du Service des Eaux de Vevey-Montreux. — Bibliographie. — Service de placement.

# Flexion des câbles métalliques sur les petites poulies,

par J. TACHE, ingénieur, Vevey.

Les poulies utilisées pour les câbles métalliques peuvent être classées en deux catégories : les *grandes* et les *petites* poulies.

Les grandes poulies sont celles que le câble embrasse sur une certaine longueur d'arc et qui, par conséquent, imposent au câble un rayon de courbure égal à leur rayon.

Cette catégorie comprend, en particulier, les poulies de transmission, celles des ascenseurs et autres engins de levage, ainsi que les poulies motrices et les poulies de renvoi des téléfériques et des funiculaires. Le diamètre de ces poulies est choisi de façon à éviter une flexion exagérée du câble en tenant compte, principalement, du diamètre du câble et de celui des fils.

Par petites poulies, nous entendons celles dont le câble n'épouse pas la forme et qui n'a avec elles qu'une très petite surface de contact. Seront donc considérés comme petites poulies : les galets de roulement des cabines des téléfériques, les poulies porteuses ou de déviation réparties le long du tracé d'un funiculaire, les poulies porteuses des câbles tracteurs des téléfériques, des monte-pentes, etc.

Le rayon de courbure du câble au droit d'une petite poulie est, par définition, supérieur au rayon de la poulie. Le diamètre de cette dernière n'a donc aucune influence sur la flexion du câble, laquelle dépend uniquement de la déviation du câble sur la poulie, de la raideur du câble et de l'effort de traction dans le câble.

Nous nous proposons d'étudier la flexion du câble à son passage sur une petite poulie et de déterminer les conditions à remplir pour éviter une usure prématurée du câble.

#### Etude de la ligne élastique d'un câble.

Notations:

P = effort de traction dans le câble;

Q = charge produite par le câble sur la poulie;

 $\alpha = \frac{Q}{D}$  = angle de déviation du câble sur la poulie ;

 $E_a = \text{module d'élasticité de la matière (acier) dont est fait le câble;}$ 

 $E_c = \text{module d'élasticité du câble};$ 

d = diamètre du câble;

δ = diamètre des fils;

n = nombre de fils;

 $s_1 = \frac{\pi d^2}{4} = \text{section totale du câble};$ 

 $s_2 = n \frac{\pi \delta^2}{4}$  = section effective du câble;

 $k = \frac{s_2}{s_1} = \text{coefficient de remplissage};$ 

 $J_c = k \frac{\pi d^4}{64} = \text{moment d'inertie du câble};$ 

 $J_I = n \frac{\pi \delta^4}{64} = \text{moment d'inertie des fils};$ 

 $a_A = \sqrt{\frac{P}{E_c J_c}};$ 

 $a_B = \sqrt{\frac{P}{E_a J_I}}$